



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2024_008_PM

Objet : Autorisation occupation du domaine public « Univers Circus »

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2212-2

Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Monsieur CORNERO John domicilié 29 avenue Georges Clémenceau 26000 VALENCE, responsable du Cirque « Univers Circus » sollicitant l'autorisation d'organiser une représentation sur la commune de MALLEMORT du :

Vendredi 17 mai au mardi 21 mai 2024 inclus

ARRETE :

Article 1 : Monsieur CORNERO John responsable du cirque « UNIVERS CIRCUS » est autorisé à donner une représentation sur la parcelle communale cadastrée B12 – B13 et B1205 située le long de la Durance face aux HLM, du vendredi 17 mai au mardi 21 mai 2024 inclus. Le pétitionnaire pourra stationner les véhicules se rattachant à l'organisation de son spectacle.

Article 2 : Monsieur CORNERO John pourra s'installer à partir du vendredi 17 mai 2024 et devra avoir libéré l'emplacement le lendemain de la dernière représentation à 14h00, soit le mardi 21 mai 2024.

Article 3 : Pour permettre l'implantation des structures et le stationnement des véhicules de l'organisateur, le stationnement sera interdit et déclaré gênant sur la partie délimitée par des barrières installées par le pétitionnaire.

Article 4 : L'organisateur sera tenu responsable des dommages causés aux installations de la commune de Mallemort par ses véhicules ou l'implantation de son chapiteau.

Article 5 : Tout stationnement sur les lieux définis aux articles 1 et 3 sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

Article 6 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des services techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Monsieur CORNERO John Responsable du cirque « Univers Circus »

Fait à Mallemort, le 16/01/2024

Maire de MALLEMORT
GENTE Hélène

